

## Projet de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke

### LA VILLE VEUT DOTER SON «NOUVEAU CENTRE-VILLE» D'UN TERMINUS D'AUTOBUS

Les travaux de construction du nouveau terminus de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) commenceront dès le dégel, l'inauguration au centre-ville étant prévue pour le printemps 1998. Cet investissement d'un million huit cent mille dollars est subventionné à 75 pour cent par le ministère des Transports. La CMTS assume la différence. Le terminus a pour but d'améliorer la sécurité et le confort des usagers du transport en commun, de rendre le réseau d'autobus plus efficace et de dégager le centre-ville. Cependant, plusieurs chauffeurs s'opposent à ce projet sur lequel ils n'ont pas eu leur mot à dire.

Le projet de construction d'un terminus au centre-ville ne date pas d'hier. L'idée germe dans la tête des experts de la CMTS depuis une quinzaine d'années. La plus lourde des tâches pour les responsables consistait à identifier les lieux propices stratégiquement bien situés. Le choix de prédilection, après de

clientèle du centre-ville et pour sa proximité du terminus Voyageur.

#### Pourquoi faire un terminus?

Le premier objectif est de répondre aux besoins de la clientèle. « Nous voulons assurer la sécurité et le confort des usagers du transport en commun.

propositions à ce sujet sont sur la table : une infrastructure construite sur un îlot au centre du terminus ou alors, une partie de l'ancien St-Hubert, au coin de King-Dépôt, louée en partenariat privé pour la cause. L'option à privilégier est encore sous réserve.

En investissant dans un terminus, la CMTS vise aussi à optimiser ses services et éventuellement, à engendrer des profits. Elle compte récupérer ainsi les coûts d'entretien, estimés à 45 000 \$ par année. Les économies seraient réalisées grâce à une meilleure gestion du réseau des autobus. Chaque autobus pourrait faire plus d'un parcours (interlignes) par l'intermédiaire du terminus. La CMTS récupérerait ainsi le temps d'opération qu'elle perd en ce moment, à défaut de pouvoir coordonner le réseau avec toute l'efficacité qu'elle désirerait avoir.

#### Opposition

La configuration du terminus est un cercle autour duquel sont positionnés des quais. Un îlot s'intègre au centre du cercle qui est, lui aussi, entouré de quais. Des traverses de piétons à des points stratégiques permettent

aux gens de se déplacer sécuritairement d'un bord à l'autre du cercle ou d'accéder sans danger à l'îlot.

Plusieurs chauffeurs interrogés reprochent à la CMTS d'investir des montants faramineux dans un tel projet. De nombreuses raisons sont évoquées : manque de sécurité pour les passagers, délais impliqués par le passage au terminus, inutilité de construire un nouvel immeuble. « C'est une dépense folle et inutile. Ce terminus ne sera pas sécuritaire : les autobus s'y entrecroiseront continuellement. Sur la rue King, il n'y a que le trottoir, on ne peut donc pas frapper les gens. La CMTS trouve deux millions de dollars pour construire ce terminus dangereux. J'aimerais mieux mettre ces fonds pour les études des jeunes. Puis, nous n'avons pas besoin d'un lieu pour prendre nos repos. Les restaurants et cafés que nous fréquentons présentement font très bien l'affaire », explique Viateur Gosselin, chauffeur à la CMTS.

Reynald Viens, un autre chauffeur, ajoute : « Ce détour retardera les autobus. Nous devons tourner sur la rue Dépôt, stationner, puis retourner

sur la rue King. De plus, la structure illogique est dangereuse : les gens doi-

vent passer devant les autobus pour atteindre les quais d'accès. La CMTS peut bien mettre des traverses de piétons, les gens continueront quand même d'utiliser le moyen le plus rapide : la ligne droite. Les chauffeurs savent que les gens passeront devant les autobus. Mais nous n'avons pas de pouvoir de décision.»

Si plusieurs chauffeurs appuient les arguments qui précèdent, d'autres, au contraire, voient des avantages à changer la situation. « Ce sera plus sécuritaire que dans la situation présente où les piétons traversent parfois la rue King en fous pour attraper leur autobus », affirme Jocelyn Laroche, chauffeur à la CMTS. Quant à Jacques Demers, responsable du projet, il réplique : « Ce n'est pas la structure du terminus qui est dangereuse. Certaines personnes traversent les rues sans faire attention et sans respecter la signalisation. C'est ce comportement qui manque de sécurité. Nous préparons d'ailleurs une campagne de sensibilisation à ce sujet.



Époque révolue bientôt : marquises et autobus au coin de King-Wellington

nombreuses études, s'avère le segment de la rue Dépôt, entre le stationnement municipal et la jonction avec la rue King. L'aire délimitée englobe l'espace de la rue, qui sera fermée pour la cause, ainsi que le stationnement de la Tabagie (anciennement le restaurant St-Hubert) au coin King-Dépôt. La rue Dépôt fermée, les citoyens devront emprunter la rue des Grandes-Fourches, parallèle à celle-ci. Le site a été privilégié pour son accessibilité à la

L'environnement achalandé de l'intersection King-Wellington ne répond plus aux besoins actuels. Cet endroit est le plus gros point de convergence et pourtant, le moins équipé » affirme Jacques Demers, l'un des responsables du projet à la ville de Sherbrooke.

La construction d'un abribus évitera aux gens en attente d'être exposés aux intempéries. Une salle sera aussi mise à la disposition de la clientèle et des chauffeurs. Deux

### - SOMMAIRE -

Le «Grand Art» : les coupures.....	p. 2
Syndicalisation des O.S.B.L.....	p. 3
Une pionnière en région : Nicole Dorin.....	p. 5
Allocation-logement et appauvrissement.....	p. 6
À l'aide : chômage et aide sociale.....	p. 7
Le capitalisme est « fou».....	p. 9
Femmes prisonnières au travail.....	p. 10
La «Guérilla» par la musique.....	p. 12

## - - ÉDITORIAL - -

### Les réformes du gouvernement Bouchard

#### Ou l'art de sabrer dans les dépenses publiques

Depuis maintenant trois ans, les Québécois et Québécoises ont porté au pouvoir le Parti québécois. Bien que la formation politique ait changé de chef, le cap sur une réforme complète de notre système a été maintenu avec fermeté. Ainsi, les chirurgies d'un jour sont devenues monnaie courante, les enfants, à présent, vont à l'école à temps plein dès l'âge de cinq ans et l'assurance-médicament est en vigueur depuis quelques mois. Mais quels sont donc les véritables enjeux de ces réformes? Il s'agit là d'une question que la population devrait sérieusement se poser.

Selon le professeur Frédéric Lesemann, dont nous pouvons lire les propos en page 4, une réforme complète de notre système était nécessaire, entre autre dans le domaine de la santé, dans la mesure où elle permettait au plus grand nombre possible d'obtenir les meilleurs services possible. Toutefois, bien des groupes dénoncent aujourd'hui cette politique du gouvernement Bouchard. Pourquoi?

#### Des réformes contre l'intérêt des plus faibles

Parce que, nos gouvernements, fédéral et provincial, ont effectué ces réformes avec l'intention de couper dans les dépenses publiques et non dans le but d'améliorer le système. Alors que celles-ci devraient permettre d'éliminer les iniquités sociales, elles les renforcent de jour en jour. Ce sont d'abord les chômeurs et chômeuses qui ont vu leurs prestations réduites par la réforme du ministre Lloyd Axworthy il y a quelques années. Au Québec, depuis l'arrivée de Lucien Bouchard comme premier ministre, les réformes vont bon train et touchent les plus défavorisé-e-s et ce sont les prestataires de la sécurité du revenu qui en paient le prix (coupures dans les prestations, assurance-médicament, allocation de logement unifiée).

Un récent sondage indiquait que plus de la moitié des Québécois et québécoises considèrent qu'ils sont moins bien soigné-e-s qu'avant le début du fameux virage ambulatoire. Il faut maintenant attendre parfois plus d'un an pour une chirurgie d'un jour; un poumon prêt pour la transplantation se retrouve à la poubelle parce que l'on manquait de personnel compétent pour effectuer la chirurgie; certaines personnes ne peuvent plus se payer des médicaments sous le couvert de la nouvelle assurance-médicament. Au même moment, le premier ministre affirme que tout va bien.

#### Politiques sociales de ce fin de siècle = déficit zéro.

Mais en voyant le gouvernement niveler ainsi ses services vers le bas, nous sommes en droit de penser que son véritable objectif est de sabrer dans les dépenses publiques pour tenter d'éliminer le déficit avant l'an 2000, peu importe les besoins de la population. S'il est vrai que les nouvelles technologies offrent de meilleurs services, il ne faudrait pas se faire d'illusion sur les véritables intentions du gouvernement. Malgré que ce dernier tente de nous convaincre que ces réformes fonctionnent, nous avons chaque jour des preuves tangibles du contraire.

Voilà pourquoi les gens doivent développer une vision critique sur l'ensemble des réformes actuellement entreprises. Nous n'aurons bientôt plus de déficit mais il est urgent de se demander à quel prix. Il ne faut surtout pas que les plus démunis de notre société paient ce prix élevé. Une véritable réforme équitable de notre système passe par une seule voie : la redistribution des richesses ( Mais est-ce vraiment possible dans le système économique, politique et social actuel?...).

Équipe de rédaction



### UN B.S. CONTRE UN B.S.

*«En ces temps difficiles, il convient d'accorder notre mépris avec parcimonie<sup>1</sup>, tant nombreux sont les nécessiteux.» Chateaubriand<sup>2</sup>*

Un article, paru dans le quotidien *La Tribune* le 13 septembre dernier et intitulé *Un B.S. est un B.S.*, a fait bondir plusieurs personnes. Ce rédacteur a cru jouer au fanfaron en commentant de façon cavalière le fait qu'un «B.S.», c'est-à-dire un prestataire de l'aide sociale, avait laissé son appartement dans un état délabré sans en avoir payé la note. De plus, il accusait certains organismes communautaires de n'avoir rien de mieux à faire que de mettre sur pied des conférences de presse. Mal lui en prit. Les réactions fusèrent de part et d'autre, bénéficiaires de l'aide sociale et organismes de défense de droits réagissant vivement.

À la suite de cette situation, une question nous vient à l'esprit : comment un journaliste peut-il se complaire avec

autant de désinvolture dans ses propos véhiculant des préjugés à l'endroit des assistés sociaux? Oui, comment peut-il se complaire avec autant de bonne conscience et d'ignorance tout à la fois?

Faire du journalisme léger autorise-t-il son auteur à utiliser un langage préjudiciable à l'endroit d'un groupe de citoyens et citoyennes? Nous pensions que les efforts fournis et les résultats obtenus depuis quelques années pour éliminer de nos médias de tels propos discriminatoires, racistes, haineux ou autres, était chose acquise pour la plupart des gens travaillant dans les médias d'information écrits. Hélas, tel n'est pas le cas.

Sous prétexte que l'on pratique la chronique d'humeur, «genre de texte fourre-tout qui rapporte,

explique, interprète, commente et juge des sujets de tout ordre<sup>3</sup>, certains et certaines journalistes confondent humour et provocation. Plume chantait : «Les pauvres, c'est dérangeant». C'est vrai. Mais les pauvres, c'est courageux aussi et ça mérite le respect. Ne l'oublions pas.

Dans notre société québécoise actuelle, trop nombreux et nombreuses sont les défavorisé-e-s. Tout me porte à croire cependant que dans le milieu de l'information, un faible nombre appartient à une autre catégorie de B.S. : les Bien Sots.

Louise Daigle

1- Parcimonie : épargner, en s'en tenant au strict minimum.  
2- *Les dires d'un homme de parole*, Michel Chartrand, p.171.  
3- *L'Éthique et l'écriture journalistique* - Association des médias écrits communautaires du Québec.

Journal communautaire  
bimestriel

ENTRÉE  
LIBRE

187, rue Laurier, local 317  
Sherbrooke, (Québec)  
J1H 4Z4  
Tél. : (819) 821-2270

AMECQ

Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec

#### Équipe de rédaction

Marie Bilodeau  
Yves Couturier  
Louise Daigle  
Dominique Desautels  
Yves Olivier

Responsable de  
l'information  
Louise Daigle

Mise en page  
Louise Daigle

#### Correctrices

Helen Blanchard  
Julie Boudreau

#### Caricature

Jonathan Charland

#### Collaborateurs-trices

Julie Boudreau  
Luce Cardinal  
Louise Corriveau  
Patrice Côté  
Suzanne Labbé  
Roger Lemay  
Lyne Marcoux  
Marie-Claude Paradis  
Me Micheline Plante

Éditeur: La Voix Ferrée inc.  
Impression: The Record

Distribution:  
Distributions publicitaires Estrie

Poste Publication: Enrg. 7082  
Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 1997.  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution  
GRATUITE délimité par les rues  
Queen au nord, Saint-Joseph au  
sud, Le Phare à l'ouest et par la  
rivière Saint-François pour l'est.

## POURQUOI LA SYNDICALISATION DANS LES O.S.B.L.?

Les employées et employés du Service d'aide aux Néo-Canadiens et du Carrefour de solidarité internationale ont formé récemment le syndicat des employées et employés d'organismes sans but lucratif-C.S.N. La structure de ce syndicat permet aux deux organisations d'avoir chacune leur unité de négociation (convention collective indépendante), mais d'être réunies au sein d'un même syndicat régional. Grâce à ce mode de fonctionnement, d'autres organismes pourraient donc se joindre à ce syndicat.

Certaines personnes furent étonnées de ce geste puisqu'il n'est pas courant que le personnel de tels organismes décide de se syndiquer. Sans doute vous interrogez-vous sur les rai-

### Un choix réfléchi

D'abord, disons que travailler dans un organisme communautaire est souvent un choix réfléchi et personnel. On sait dès lors que les conditions salariales peuvent être limitées par les subventions annuelles souvent fluctuantes, ou les insuccès de certaines activités d'autofinancement. Toutes et tous en sont conscients. En contre-par-

tie, sa philosophie, sa mission et ses valeurs rendent son lieu de travail plus humain et propice à la création.

La principale revendication des employé-e-s de ces deux organismes concerne leur gestion participative, c'est-à-dire la mise sur pied d'un système de gestion où chacun et chacune aura son mot à dire sur la réalisation des activités de l'organisme. Pour ce faire, il est suggéré que le personnel puisse participer aux différents comités et ait une représentation au conseil d'administration. Les membres/bénévoles seraient ainsi mieux informés sur

leurs tâches réelles ainsi que sur les personnes desservies par leur organisme respectif.

### Objectif : justice et équité

L'objectif est ici d'accroître, à court et long terme, le développement de l'organisme en mettant à pleine contribution toutes les forces vives de ce dernier. Aucune demande salariale n'a été faite de notre part. Par ailleurs, nous avons proposé à nos employeurs et employeuses des demandes minimales concernant la sécurité d'emploi et les normes d'équité (liste de rappel, ancienneté, etc.).

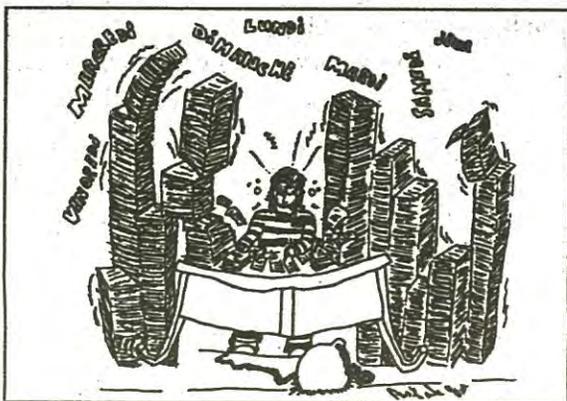
Un syndicat se voit comme un outil de promotion des valeurs de justice, d'équité et de respect à l'intérieur des structures internes des lieux où ils travaillent. Outre la productivité et le profit, ces femmes et ces hommes méritent le respect, la reconnaissance et la dignité dans leur travail de tous les jours.

Les organismes communautaires vivent des périodes difficiles où les défis sont immenses. Les gouvernements fédéral et provincial se désengagent en coupant dans les services et en accroissant la charge des organismes en leur remettant des responsabilités jadis dévolues à l'État. Le risque est grand de les voir se noyer dans le souci de répondre aux besoins primaires, d'oublier les valeurs qui les animent ainsi que leur mission première. Si une convention peut contribuer à nous rappeler sans cesse ces valeurs fondamentales, pourquoi pas!

**Louise Véronneau**

Présidente

Syndicat des employées et employés d'organismes sans but lucratif de l'Estrie



sons ayant poussé les employées et employés du SANC et du C.S.I. à se syndiquer.

### Quand une coopérative devient grande

## LA GRANDE RUCHE AMÉNAGE

À la suite du mouvement social en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses coopératives sont nées dans le but d'apporter un meilleur partage des richesses et de contribuer à l'essor d'une société plus juste. Quelles sont donc les conditions qui font en sorte qu'une coop, tout en étant fidèle à ses valeurs de base, puisse survivre, s'adapter au changement et prendre de l'expansion dans un monde de plus en plus axé vers la concurrence, la mondialisation et le profil maximal?

Comme entreprise sociale et économique, une coop doit assurer sa rentabilité. L'embauche d'une personne compétente en administration, à l'aise avec la formule coopérative et son mode de fonctionnement, devient un critère important. Cela laisse sous-entendre que pour attirer cette personne et la garder à l'emploi, les membres d'une coop doivent parfois sacrifier, à court terme à tout le moins, les intérêts économiques par besoin d'aller chercher ainsi une expertise extérieure qui exige un

salaire plus élevé.

### Avantages

Pour mieux servir ses membres et demeurer concurrentielle, une coop doit prendre de l'expansion. La difficulté d'obtenir les capitaux nécessaires à sa croissance (plus encore que dans la société par actions), le nombre peu élevé de ses membres ainsi que leur désintéressement, peuvent faire en sorte que sa survie à long terme peut en dépendre. Il demeure important que la coop entretienne un

sentiment d'appartenance auprès de ses membres en les impliquant dans les prises de décisions. Évidemment, certains champs d'activités économiques se prêtent mieux à la formule coopérative (le secteur funéraire par exemple) à cause des profits énormes dans les domaines où la concurrence n'est pas trop vive et les capitaux de démarrage assez bas. La société y gagnerait beaucoup avec cette formule, car elle vise à la maximisation des avantages pour

marché d'aliments et de produits naturels



ses membres au contraire de la maximisation des profits pour une poignée de gens. Un travail de sensibilisation et d'éducation reste à faire auprès des décideuses et décideurs politiques ainsi que de la population en général.

### Et La grande ruche

La grande ruche existe depuis 23 ans. Forte de ses ventes et d'une étude de marché concluante, un projet de déménagement

a été soumis à l'assemblée générale extraordinaire du 11 août dernier. La coop est maintenant prête à passer à l'action dans un endroit plus grand, plus visible et plus accessible. Après consultation auprès du personnel employé, des membres et des gens du c.a. le dernier mot leur est revenu: La grande ruche va continuer à croître avec eux.

**Roger Lemay**

Coop. La grande Ruche

## -- MÉDIAS --

La mort de la princesse Diana

### LES MÉDIAS AU BANC DES ACCUSÉS

Le 31 août dernier, Lady Diana est morte dans un accident d'automobile. Prétexte idéal pour créer un événement médiatique monstre. Jamais depuis l'événement des médias de masse, un événement n'aura mobilisé autant de personnes. Il faut remonter à l'assassinat de Kennedy pour trouver un écho semblable. Seulement en Angleterre, le record d'audience télé fut atteint pour les funérailles de la princesse avec 31,5 millions de téléspectateurs, soit 59 % de la population britannique.

#### L'agir des paparazzi sous observation

Le départ de Lady Di a également mis en avant-scène les paparazzi en raison de leur soi-disant responsabilité dans sa mort. (Ces derniers la poursuivaient lors de l'accident.) Les paparazzi, ce sont ces photographes qui traquent des personnalités et vendent les photos pour d'énormes sommes d'argent à des médias du style *Écho Vedettes*.

L'agir des paparazzi dans cette histoire a suscité une réflexion sur l'équilibre à assurer entre la liberté de la presse et le droit à la vie privée. Bien qu'il soit vrai que les médias dépassent souvent les limites et que les vedettes ont droit à leur intimité, il serait très difficile, en pratique, de mettre en place une loi qui protégerait la vie privée des individus tout en laissant une place légitime aux médias pour leurs investigations. Une telle réglementation pourrait, par exemple, empêcher un journaliste de scruter la vie privée des gens d'affaires qui s'enrichissent grâce aux fonds publics. Au fond, ce n'est pas tant la recherche de la matière journalistique qui est en cause que la façon de la mener.

#### La faute des médias?

Quand un événement aussi dramatique survient, on cherche un coupable pour expliquer l'inexplicable. Certains accusent les médias par l'intermédiaire des paparazzi. Ont-ils tort? Pas en totalité, car, oui, il y a des médias qui sont prêts à payer d'énormes sommes pour obtenir des photos scandaleuses. Mais, si les magazines à scandale existent, c'est bien parce qu'une partie de la population est prête à ouvrir son portefeuille pour satisfaire son voyeurisme. Des lois renforçant le droit à la vie privée empêcheraient-elles « la foule de dévorer ses idoles », pour reprendre les paroles de Christian Rioux du *Devoir*? Comme le soulignait très justement un commentaire publié dans le journal italien *La Stampa*, « Diana n'a pas été tuée par la presse. Elle a été tuée par l'amour morbide de ses sujets. »

Julie Boudreau  
du CRÉMI

Le Centre Populaire de Documentation  
de l'Estrie (C.P.D.E.)  
change de nom et devient le

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation sur les  
Médias d'Information  
346-0101

## Commentaires sur les réformes des politiques sociales

Entrevue exclusive avec Frédéric Lesemann, directeur de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) - Culture et société - et observateur des programmes sociaux au Québec.

**Entrée Libre** - Les réformes des politiques sociales que l'on traverse actuellement sont-elles de simples modernisations, des améliorations du système en place ou y a-t-il vraiment une perte d'acquis sociaux?

**Frédéric Lesemann** - C'est en tout cas un processus de survie de la part du système public. On va prendre quelques exemples dans le secteur de la santé. Au plan universel, on se rend compte qu'il est impossible de laisser se développer des systèmes de services de santé qui sont essentiellement dirigés ou influencés par des groupes d'intérêts très spécifiques, internes aux systèmes. Par exemple, les groupes médicaux, les médecins, les corporations et les syndicats qui, comme dans toute organisation où il n'y a pas de façon de contre-balancer les pouvoirs, en particulier dans une logique de marché, vont être à la fois définisseurs de besoins, démonstrateurs de nouveaux besoins, principaux agents du contrôle des produits qui sortent [...] c'est un système en otage, structurellement en otage. Et, dans ce sens, c'est absolument évident, nécessaire, indispensable de procéder à des réformes en profondeur pour changer la logique de pouvoir. De ce point de vue,

c'est une organisation qui est malade, c.-à-d. qu'au fond, elle est dirigée principalement par les intérêts de ceux qui y travaillent plutôt que de ceux qu'elle est sensée servir [...].

Deuxième réflexion, ce sont non seulement les groupes professionnels qui ont un problème, mais aussi les établissements. Ces derniers maintiennent le système en otage [...]. De ce point de vue là, des réformes sont absolument indispensables [...]. L'augmentation des coûts dans le système de santé, que je connais un peu plus, n'est pas du tout, comme on dit généralement, en fonction du vieillissement de la population. Elle s'explique par la façon selon laquelle les médecins traitent le vieillissement, entre autres en le médicalisant.

Donc, c'est très différent [...]. Mais si c'est strictement pour couper les coûts, on fait une erreur flagrante qui, de toute façon, va se répercuter dans quelques mois sur le système de santé [...]. Donc sur cette question-là, je suis très prudent avant de dire, parce que c'était votre question, que c'est une perte des acquis. Quels acquis? Est-ce qu'actuellement le système est en danger de désintégration? Moi, je ne le crois pas du tout [...]. Est-ce que ça porte atteinte à l'acquis d'un accès univer-

universel à la santé? Je ne le crois pas du tout.

**Entrée Libre** - Changer la logique de pouvoir, ça se passait il y a quelques années en introduisant le citoyen au cœur du système. Quel bilan faites-vous de cet aspect des réformes?

**F. L.** - Ah! Je pense qu'il est complètement nul, malheureusement [...]. C'était une stratégie justement pour inverser la logique de pouvoir, pour imposer aux groupes d'intérêt un interlocuteur qui va leur rappeler qu'au fond le système existe pour les clientèles [...]. Au-delà du discours, est-ce que les choses ont changé? Dans le cadre de la réforme, je ne crois pas. Il y a quelques endroits où il y a des avancées. Par exemple, l'action communautaire de citoyens, de citoyennes [...], avec une dynamique démocratique, c'est extrêmement intéressant [...].

**Entrée Libre** - On peut dire que la population trouve qu'il y a beaucoup de réformes en ce moment. Est-ce que ce mouvement perpétuel est en voie de se stabiliser ou fait-il partie du système?

**F.L.** - Oui, il n'y a pas seulement le système public qui bouge, il y a le système privé [...]. Je crois que ce sont des caractéristiques des sociétés contemporaines et que ce mouvement-là ne s'arrêtera pas et ne se stabilisera pas. Au contraire, il va plutôt s'amplifier [...].

Propos recueillis par  
Yves Couturier

LA TABLE RONDE DES  
  
DE L'ESTRIE 187, rue Laurier, local 314  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Tél. : (819) 566-2727

### LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

## NICOLE DORIN : UNE FEMME ET SA COMMUNAUTÉ

Qui ne connaît pas Nicole Dorin en région? Responsable du Conseil du Statut de la Femme depuis sa fondation en 1980, elle vient de prendre sa retraite à l'aube de ses 65 ans. Selon elle, un courant d'individualisme généralisé se dégage de la société québécoise actuelle et a évacué plusieurs de nos valeurs. Non pas qu'elle veuille glorifier le passé, elle s'interroge au contraire sur la nécessité des citoyens de réévaluer leurs besoins essentiels et pense aux anciens Regroupements de citoyens dans les quartiers où les gens pouvaient donner leurs opinions.

Pour Nicole Dorin, le Québec des années 40 est à jamais révolu. «Depuis les années 70, les gens se sont réveillés au niveau mondial. L'éducation est plus accessible et demeure la seule façon de sortir les gens de la misère. De plus, les Québécois ont appris à s'exprimer. Mais ces dernières années, nous avons vu l'État-providence changer de rôle pour deve

transformer en une coopérative qui offrirait en vente des plats cuisinés à l'ensemble de la communauté.

Pour Nicole Dorin, il est important de faire la jonction entre l'investigation des besoins dans la communauté et de talents qu'elle renferme. «Il faut transmettre nos connaissances aux autres et redonner confiance aux

acteurs. Nous avons demandé à la communauté étudiante de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke de faire participer les élèves de la polyvalente La Frontalière dans la recherche de données pour mieux faire connaître leur région. Cette étude se fera sous forme de travaux scolaires et demandera la collaboration de leurs familles. Il faut en arriver à développer un discours et avoir une approche pour rejoindre les gens dans leur milieu.»

### Changements dans les mentalités

Ce qui a permis à Nicole Dorin d'élaborer des stratégies, d'occuper le terrain, comme on dit, et d'accrocher les gens de façon concrète, c'est le Colloque socio-économique tenu en région en 1985.

« Ce fut l'époque propice pour sensibiliser les gens au fait que leurs problèmes individuels étaient aussi d'ordre collectif. Ces changements dans les mentalités ont été bénéfiques pour les améliorations au niveau de la condition féminine. Mais il reste à faire. Les femmes, en particulier, doivent modifier leur perception du travail et s'orienter davantage vers les métiers non traditionnels afin d'améliorer leur vie et leurs conditions matérielles et financières.»

Nicole Dorin reconnaît également l'impact positif que peut avoir la politique dans nos vies - elle est

conseillère municipale à Martinville - et aussi son impact négatif qui relèverait trop souvent de notre ignorance personnelle. Ces changements dans les mentalités ont, selon elle, forcé les familles à s'organiser de manière différente. Les femmes prennent de plus en plus leurs places et les conjoints et enfants doivent y souscrire dans la mesure où le partage des tâches tient compte des intérêts de chacun. Mais les changements de mentalités chez nos politiciens et politiciennes sont aussi de longue haleine. La lutte pour l'équité salariale le démontre fort bien. « Là où il y a un travail équivalent, dira-t-elle, il doit y avoir un salaire

égal. Une gardienne d'enfants vaut bien un gardien de zoo, une couturière, un tailleur de vitres ».

Aujourd'hui, nous sommes redevants à cette pionnière pour son immense travail accompli pour sortir les femmes de leur isolement et les amener à être responsables et autonomes. Il faut lui dire un merci du fond du coeur.

Par Louise Daigle



Source : Le quotidien La Tribune

De son bureau, une vue de la ville de Sherbrooke que Nicole Dorin affectionne.

nir accompagnateur. On s'est éloigné de nos besoins de base. Cette nouvelle tangente nous oblige non pas uniquement à nommer et réévaluer nos besoins essentiels dans les quartiers mais de plus, à identifier nos ressources afin de mettre sur pied des projets qui s'arrimeront à de tels besoins. »

### Découvrir les talents et les exploiter

Les Cuisines collectives représentent pour elle un bel exemple où avec les besoins reconnus et les ressources disponibles, une dimension commerciale pourrait s'y greffer. Ces cuisines sont nécessaires car elles procurent des plats économiques à des gens défavorisés. Mais, rien n'empêche qu'elles pourraient se

gens. Il ne faut surtout pas avoir peur d'avoir des idées. Il faut brasser nos méninges. Aujourd'hui, on revalorise les gens selon leur argent. Comment voulez-vous que les gens qui n'ont rien puissent avoir confiance en eux? »

### Exemple collectif

Cependant, pour répondre à nos besoins, Nicole Dorin considère qu'il faut donner un sens à sa vie. L'absence de culture, selon elle, conduit trop souvent à l'exode et au suicide. L'identité d'une personne doit être claire.

«J'habite Martinville, dit-elle et dans ma MRC, nous sommes en train de mettre sur pied un projet culturel qui permettra de tisser des liens entre ses différents



### Le Domaine Perce-Neige

Maison d'entraide pour Toxicomanes et Alcooliques

*L'espoir c'est la vie*

Le courage ne ressemble pas au chêne qui voit défiler les tempêtes, mais à la fleur fragile qui éclôt dans la neige.

### Mission de l'organisme

La corporation le Domaine Perce-Neige est un organisme sans but lucratif s'adressant aux hommes de dix-huit ans et plus, désireux de mettre un terme à leur dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux médicaments.

La ressource accueille les personnes qui, en plus de souffrir de ces dépendances, ont recours à des agirs criminels et ont des démêlés avec la justice directement reliés à leur problématique.

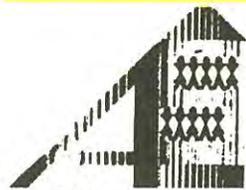
### Services offerts

- \* Thérapie de groupe
- \* Thérapie individuelle
- \* Service professionnel
- \* Médecin
- \* Département juridique
- \* Accompagnement à la cour
- \* Réinsertion sociale
- \* Interne-Externe ou Externe

### Accès au Centre

Le Centre est situé à proximité du centre-ville de Sherbrooke, dans un quartier résidentiel, paisible, facile d'accès. Les résidents ont donc accès rapidement aux divers services offerts.

(819) 562-6236



## L'ALLOCATION-LOGEMENT UNIFIÉE

L'aide aux logements n'est pas épargnée par la lutte au déficit zéro et par le désengagement de l'État. Sauf que, subtilement, le gouvernement Bouchard, avec son nouveau programme d'allocation-logement unifiée, tente de nous faire croire qu'il vient d'injecter 42 nouveaux millions \$ qui iront dans les poches d'un plus grand nombre de personnes pauvres.

C'est quoi la nouvelle allocation-logement unifiée? C'est le nouveau programme d'aide aux logements du gouvernement Bouchard. Elle vise le remboursement d'une partie de ce qu'un ménage paie en trop de loyer. Ce programme, administré par la Société d'habitation du Québec et par le ministère du Revenu, est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1997. L'allocation-logement unifiée est le résultat d'une fusion de Logirente, qui s'adressait aux personnes âgées de 57 ans et plus, et aussi de l'allocation-logement des prestataires d'aide sociale. Cette allocation s'adresse à tous ménages qui répondent aux critères illustrés dans le tableau.

### Redistribution de la pauvreté

Le gouvernement québécois a procédé comme à son habitude : prendre le montant d'aide aux logements chez les pauvres et redistribuer ce même montant à un plus grand nombre d'entre eux. C'est ce qu'on appelle une redistribution de la pauvreté. De plus, il affirme qu'il injecte au total 125 millions \$ par année, soit 42 millions \$ de plus qu'avec les précédents programmes. C'est vrai, si on compare les chiffres avec ceux du 1<sup>er</sup> septembre 1996. Mais il ne faudrait pas nous prendre pour des imbéciles! Si nous comparons ces chiffres avec ceux d'avant cette date, nous

constatons que l'injection d'argent neuf n'est que de 6 à 7 millions pour l'année présente. De quoi nous faire réfléchir. De plus, tout indique que cela ne sera que provisoire parce que dès l'arrimage de ces

deux programmes, les montants alloués à l'allocation-logement risquent d'être inférieurs à ce qu'ils étaient avant le 1<sup>er</sup> septembre 1996.

D'après le gouvernement, la nouvelle allocation-logement accordera de l'aide financière à 181 700 ménages à partir du premier octobre 1997, soit 34 400 ménages de plus qu'avec les précédents programmes. Mais à quel prix? Dans les faits, aux dires de ce gouvernement,

20 000 familles d'assistés sociaux perdent leurs allocations-logements. 70 300 autres se verront couper. Aussi, 6 500 ménages âgés vont perdre leur aide totalement. Cette nouvelle politique en matière d'aide aux logements contient de nombreuses lacunes. C'est pourquoi notre association continue sa lutte pour une plus grande justice sociale.

**Luce Cardin**

militant

Tél. : 823-9135 ou 823-2111

Taille du ménage	Type de ménage	Loyer (1) minimum	Loyer (1) maximum	Taux d'aide	Montant maximal d'aide	Revenu annuel admissible
1	Personne seule	308 \$	428 \$	66 2/3 %	80 \$	16 460 \$
2	Couple sans enfant Famille monoparentale, un enfant	398 \$	518 \$	66 2/3 %	80 \$	19 320 \$
3	Famille biparentale un enfant Famille monoparentale, deux enfants	434 \$	554 \$	66 2/3 %	80 \$	20 360 \$
4	Famille biparentale, deux enfants Famille monoparentale, trois enfants	460 \$	580 \$	66 2/3 %	80 \$	21 160 \$
5	Famille biparentale, trois enfants Famille monoparentale quatre enfants	486 \$	606 \$	66 2/3 %	80 \$	22 000 \$

(1) Dans le cas des locataires, des montants forfaitaires annuels de 420 \$ pour le chauffage et de 300 \$ pour l'électricité s'ajoutent au loyer, s'ils n'y sont pas déjà inclus. Dans le cas des propriétaires, il faut également ajouter 360 \$ par année pour l'entretien. (FRAPU, L'Allocation-logement unifiée, information et analyse, p. 5, septembre 1997.)

*La justice sociale, c'est l'affaire de tout le monde*



## TABLE D'ACTION CONTRE L'APPAUVRISSMENT EN ESTRIE

Au printemps 1990, devant l'ampleur de la pauvreté en région, plusieurs organismes travaillant, à l'amélioration des conditions de vie des personnes à faibles revenus, décident de s'unir afin de constituer une force

dans la lutte contre la pauvreté.

Des réunions ont amené la création d'un lieu de concertation où les organismes se solidarisent dans leurs actions en faveur des

personnes victimes de l'appauvrissement dans notre milieu. Ces actions reposent sur trois points principaux qui sont : la sensibilisation, le questionnement et la concertation.

Actions de sensibilisation	Actions en questionnement	Actions de concertation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférences;</li> <li>- Dîners-rencontres auprès des intervenants du milieu;</li> <li>- Dossiers thématiques</li> <li>- Émissions télévisées;</li> <li>- Marche de solidarité du 17 octobre;</li> <li>- Tournée - autobus de l'Autre Sherbrooke (visite de quartiers défavorisés).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En lien avec les orientations des politiques sociales, économiques en vigueur :</li> <li>- Prises de position;</li> <li>- Conférences de presse;</li> <li>- Comités de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entre les organismes-membres et avec d'autres partenaires privilégiés :</li> <li>- Événements conjoints;</li> <li>- Portes ouvertes en milieu diocésain;</li> <li>- Coalition régionale.</li> </ul>

### Liste des organismes-membres de la TACA

- Acef-Estrie
- Action Plus
- Caritas Sherbrooke
- Centre des femmes - La Parolière
- Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
- La Chaudronnée
- La Grande Table
- Maison de l'action bénévole de l'Or Blanc (MABOB)
- Moisson Estrie
- Office diocésain des religieux et religieuses
- Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie
- Service budgétaire populaire de l'Estrie
- Service de la pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke
- Solidarité Quart Monde - Sherbrooke
- La Source Soleil

### S'attaquer aux causes de la pauvreté

Le but de cette Table régionale est de s'attaquer aux causes de l'appauvrissement de la population. En Estrie, les chiffres parlent d'eux-mêmes : en septembre 1997, on comptait 28,922 personnes vivant de l'aide sociale; 8,860 enfants sont des bénéficiaires de l'aide so-

ciale et le taux de chômage, dans la région métropolitaine, est de 10,9%. La Table continue de sensibiliser la population et les instances décisionnelles politiques et économiques afin que toutes s'impliquent dans des projets de plus grande justice sociale.

**Lyne Marcou**

TACAI

# Le mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie

Le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie, organisme sans but lucratif, a été mis sur pied par un travailleur social du CLSC-SOC en 1980.

Son but est d'aider les chômeurs et chômeuses de la région à défendre leurs droits, de les informer, de les conseiller, de les soutenir dans leurs démarches et de les diriger vers des

services juridiques et autres ressources du milieu lorsque cela s'avère nécessaire. Le mandat est d'analyser, vulgariser et critiquer les choix politiques de nos gouverne-

ments fédéral et provincial en matière de chômage et d'emploi.

## Prise de conscience

Le MCCE privilégie l'organisation d'activités qui amènent la population à une prise de conscience individuelle et collective de leurs conditions de travail et de vie. De même, il vise à une transformation sociale, économique, culturelle et politique dans le milieu. Le MCCE est membre actif de plusieurs tables régi-

onales : La TROVEPE : ( Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie); S.P.E. (Solidarité Populaire Estrie); F.P.S.E. (comité de mise sur pied du Fonds populaire de solidarité de l'Estrie). De plus, des soirées d'information générale (les mercredis-rencontres) portant sur l'organisme, l'assurance-emploi et autres sujets d'actualité sont offerts.

**Suzanne Labbé**  
pour le MCCE

Organismes	Activités	Dates
MCCE	La pré-retraite	8 octobre
MCCE	Assurance-emploi versus les études	15 octobre
MCCE	Regroupement des petites semaines	22 octobre
ACEF-ESTRIE (Association coopérative d'économie familiale)	L'appauvrissement à Sherbrooke et en Estrie	5 novembre
R.C.P.E.C.E. (Regroupement des centres de la Petite Enfance des Cantons de l'Est)	La politique familiale	19 novembre
MCCE	Les vacances hors Canada	3 décembre
CRÉMI (Collectif régional d'éducation sur les médias d'information)	Les médias et l'information	17 décembre

Il y aura relâche du 24 au 31 décembre inclusivement.



## De la sensibilisation à l'action

### L'ACTION PLUS DE SHERBROOKE

L'Action Plus de Sherbrooke est un organisme sans but lucratif de personnes chômeuses, assistées sociales, travailleuses à petit salaire qui se regroupent pour défendre collectivement leurs droits afin d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie.

L'Action Plus est voué à la promotion et à la défense des droits sociaux et économiques des personnes prestataires de l'aide sociale. Au même titre que tous les citoyens et citoyennes, les personnes prestataires de l'aide sociale ont des droits sociaux et économiques stipulés dans les différentes chartes et pactes sur les droits et libertés dont le Québec et le Canada sont signataires et auxquels ils se sont engagés à respecter.

#### Pacte relatif aux droits sociaux et culturels

Ainsi, «Toute personne a droit à l'information dans la mesure prévue par la loi; toute personne a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales prévues par la loi et susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent. » Tout pays qui ratifie le Pacte relatif aux droits sociaux et culturels (Le Canada l'a signé et le Québec s'est engagé à le

respecter) reconnaît qu'il a le devoir de favoriser l'amélioration des conditions de vie de ses habitants. Il reconnaît le droit au travail pour toute personne, à un salaire équitable, à la sécurité sociale et à un niveau de vie suffisant.

L'Action Plus travaille, en outre, à faire reconnaître et respecter ses principes fondamentaux et il lutte contre tout préjugé et toute discrimination à l'égard de ces gens. L'Action Plus de Sherbrooke privilégie le principe de la prise en charge du milieu par le milieu.

Pour Action Plus, les nouveautés cette année porteront sur la création d'un journal d'information

et la mise sur pied d'un café-rencontre. Aussi, quatre comités de travail existent afin de répondre adéquatement aux besoins spécifiques des prestataires de l'aide sociale; comité d'accueil et défense des droits; comité Femmes; comité Journal et comité Activité.

Si vous désirez de l'information ou participer à l'un des comités, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

**Marie-Claude Paradis**

L'Action Plus de  
Sherbrooke  
231, rue Galt Ouest  
Sherbrooke  
Tél. : 564-4418

#### SERVICES OFFERTS PAR L'ACTION PLUS DE SHERBROOKE

- Service d'information : + dépanneurs 37 sur les problèmes d'aide sociale; + informations téléphoniques.
- Service d'accompagnement dans les centres Travail-Québec
- Service de dépannage alimentaire
- Organisation d'actions et de luttes : + améliorer la loi 37; + contrer les coupures d'aide sociale; + réclamer du travail avec un revenu décent; + réclamer une véritable politique de la sécurité du revenu.

Nouveautés pour l'année 1997 : + Journal d'information  
+ Mise sur pied d'un café-rencontre

## TROUVER LA FUITE

Depuis quelques temps, nous entendons parler de consommation, tarification et privatisation de l'eau pour Montréal. L'administration municipale avait même produit son Livre vert sur la gestion de l'eau. Pendant ce temps, le ministère des Affaires municipales étudiait la possibilité d'élaborer un cadre pour la privatisation. Finalement, au printemps dernier, il affirmait avoir renoncé à cette option. Dans l'article qui va suivre, nous allons voir ce que représente la consommation courante dans cette ville.

Article tiré du magazine Recto Verso

« Laisser couler l'eau représente un gaspillage, parce que cette eau a subi un traitement avant d'arriver au robinet et qu'elle devra subir un autre traitement



PHOTO: BERNARD JEAY. CONCEPT: JEAN-RENÉ DUFOUR

avant de retourner dans le milieu», affirmait entre autre Claude Villeneuve dans son livre *Eau Secours!* Cette contamination de la ressource et l'argent consenti à tenter de lui rendre

son intégrité expriment davantage la notion de gaspillage que la simple addition des litres d'eau utilisés. Prétendre qu'il y a surconsommation d'eau à Montréal est une idée surfaite. Elle repose sur un calcul per capital qui donne «la consommation totale (industries, commerces, institutions, résidences, etc.) divisé par le nombre d'habitants». C'est ce que soutient une étude récente de la Chaire socio-économique de l'UQUAM, sous la direction du professeur Léo-Paul Lauzon. [...]

Tous secteurs confondus, Montréal arrive au deuxième rang dans le secteur de la consommation d'eau parmi 10 grandes villes canadiennes. Elle occupe le cinquième rang lorsque la consommation résidentielle seule est prise en compte. [...]

### Plus d'info, moins d'eau

Seuls les compteurs peuvent faire baisser la consommation d'eau? Rien n'est moins certain. L'équipe de Léo-Paul Lauzon fait remarquer qu'«Laval, grâce à des campagnes d'information, la consommation d'eau par résidence a diminué à 303 mètres cubes annuellement, comparativement à 350 pour Le Gardeur, où chaque goutte d'eau consommée passe par un compteur». [...]

À Montréal, un programme de l'ACEF-Centre aura permis d'acheminer de l'information [...] à 270 ménages et en lien avec une consommation plus rationnelle de l'eau, 297 aérateurs de robinet, 155 pommes de douche à débit réduit et 74 valves d'arrêt ont été installés dans les logements visités. [...]

## L'eau en chiffres

### MONTRÉAL: À QUOI SERT L'EAU À LA MAISON?

[J.P.]

- 35% est drainé par les toilettes
- 29% pour les douches
- 18% sert à la lessive
- 13% pour la vaisselle et la cuisine
- 5% divers

Source: Annexe du Livre vert *La gestion de l'eau à Montréal*, Ville de Montréal, décembre 1996.



PHOTO: GUNTHER GAMPER

### C'est la faute des toilettes

À Charlesbourg, sachant que 35 % de l'utilisation domestique d'eau est due à la chasse d'eau des toilettes, la ville «a distribué et installé systématiquement des coupe-volume pour toilettes dans toutes les résidences». [...]

La mise en vigueur de normes par les États peut aussi favoriser l'atteinte d'objectifs en matière d'utilisation plus rationnelle de l'eau.

Source: Isabelle Marissal Magazine Recto Verso, sept.-oct. 1997, n° 268

### CONSOMMATION D'EAU D'UNE PISCINE?

[J.P.] 2 petites piscines hors-terre de 25 m<sup>3</sup> prennent presque autant d'eau qu'une personne durant toute une année<sup>1</sup>.

1 piscine creusée de 70 m<sup>3</sup> requiert plus d'eau qu'une personne par année.

Source: Association québécoise des techniques de l'eau, *Les compteurs d'eau*, 1985.

<sup>1</sup> Calculé sur la base de la consommation moyenne des villes à compteurs, soit 205 litres par personne par jour ou 75 000 litres par an. Les piscines exigent 20 % plus d'eau que le simple remplissage.



PHOTO: BRADLEY CLIFT

## Qu'est-ce que c'est?

## LA SANTÉ MENTALE

Lorsqu'on parle de santé mentale, plusieurs pensent à folie, débilité, déséquilibre, etc. Mais ce n'est pas le cas, car une personne ayant des problèmes d'insomnie, d'alcool, de drogue et même de tabagisme, (qu'on le veuille ou pas) cette personne a, aussi, un problème de santé mentale. Ne vous alarmez pas, vous n'êtes pas fou. Voici brièvement pourquoi.

La santé mentale se définit comme étant «l'équilibre des forces et des limites physiques et psychologiques de la personne dans son environnement». Ce qui veut dire qu'une personne en bonne santé mentale possède toutes les maladies mentales, mais conserve son équilibre vis-

à-vis celles-ci. Par exemple, nous sommes tous un peu paranoïaques, affectifs, jaloux, schizophrènes, etc. Or, il arrive parfois qu'un des éléments ci-haut mentionnés soit si perturbé lors d'événement qu'il occasionne un déséquilibre de santé mentale chez la personne qui en souffre.

### Causes physique, psychologique ou sociale

L'événement peut être physique (accident, chirurgie, drogues, alcool, médicaments, agression physique), psychologique (séparation, perte d'emploi, deuil, agression verbale) ou social (mauvaise relation avec des

amis, pression exercée sur vous par votre équipe sportive ou par votre organisme, etc.) Ce genre d'événements peut occasionner un déséquilibre sur l'état général de votre santé mentale, c'est-à-dire que vous pouvez en perdre le contrôle. Ainsi, si une personne est régulièrement agressive ou consomme trop d'alcool ou de drogue pour masquer un problème, son équilibre physique, psychologique ou social en sera affecté.

Cependant, la personne qui se rend compte de son problème peut toujours s'en sortir. Pour ce, elle doit mettre de côté ses pré-

jugés, penser à elle-même et consulter un intervenant en santé mentale. La personne entendant des préjugés à l'endroit des gens qui sont aux prises avec des problèmes en santé mentale n'a-t-elle pas, elle-même, un problème de santé mentale qu'elle ignore?

Dans le prochain numéro, je traiterai de la façon de trouver un intervenant en santé mentale. D'ici là, portez-vous bien et bon équilibre!

Yves Olivier

Étudiant en santé mentale  
Université de Montréal

## « LE CAPITALISME EST DEVENU FOU »

On entend ici et là des universitaires, comme Ricardo Petrella, ou des politiciens retraités, comme Pierre-Marc Johnson, nous dire que l'ultralibéralisme économique est fou et qu'il nous conduit tout droit à notre perte. Les extraits d'entrevue qui suivent sont plus rares : il s'agit de ceux d'un grand patron qui dirigea 350 000 travailleurs à travers le monde, Yves Couturier.

◆ Vous critiquez le «turbo-capitalisme». Ça veut dire quoi, pour un ex-patron?

◆ Cela veut dire qu'il faut revenir à l'origine de ce que doit être l'économie : un système destiné à distribuer du bien-être à un maximum de gens et non l'inverse. Notre système provoque une misère croissante : 1 % de la population mondiale contrôle 70 % des richesses produites. Les Américains parlent aujourd'hui de «turbo-capitalisme», un capitalisme qui va si vite que plus personne ne le contrôle. C'est de cela qu'il s'agit, d'une perversion totale du système

économique.

◆ Est-ce bien nouveau? Si le capitalisme avait pour but de rendre les gens heureux, cela se saurait... n'est-ce pas?

◆ Exact. Mais une chose



Source : Charlie Hebdo

a évolué; le drame du capitalisme, aujourd'hui, c'est la vitesse à laquelle

il se développe [...]

◆ Vous pensez que cela peut changer?

◆ Il faut que cela change. Les gens n'ont jamais autant trimé qu'en ce moment. Il ne faut pas racon-

ter de salades; nous ne sommes pas à une époque où les gens ne font rien.

Puisqu'il y a eu une augmentation considérable de la productivité, c'est bien que chacun travaille, plus qu'il ne l'a fait auparavant durant les heures de travail.

◆ Vous dites qu'il faut redonner de la valeur au travail. Est-ce que cela ne suppose pas de renforcer, d'abord, le pouvoir syndical?

◆ C'est crucial. Le réaganisme (Reagan) et le thatcherisme (Thatcher) ont tué les syndicats aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Les Français n'ont jamais eu un syndicalisme fort et les Allemands sont un peu indifférents. Prenons comme exemple l'Allemagne. Ce qui fait le miracle économique de ce pays, ce sont les Allemands, le système de formation et le pouvoir syndical [...].

◆ C'est bizarre, un patron de l'automobile devenu écolo, n'est-ce pas?

◆ Pas tant que ça. L'automobile, c'est chiant. Le seul produit qui n'a pas évolué depuis cent ans. Les ingénieurs de chez Siemens m'avaient dit une fois : « si les voitures avaient changé comme l'électronique, elles pèseraient 60 grammes, fileraient à 600 km/h, coûteraient 1 franc et ne pollueraient plus. » C'est juste [...]. En politique, actuellement, il n'y a plus que des gens qui veulent se positionner comme économistes. C'est absurde! Il faut que les politiciens refassent de la politique. Qu'ils donnent un espoir aux citoyens. Il n'y a plus d'utopie; on essaye de gérer le nez sur le quotidien. On réagit, on n'agit plus. Dommage. Il y a un mot de Steinbeck qui me trotte en tête : « Si tu veux tracer un sillon droit, accroche ta charrue à une étoile. »

Propos recueillis par F. Camé.

Tirés de Charlie Hebdo.

### Les droits des gais dans l'enseignement

#### LA CEQ ADOPTE UNE RÉOLUTION SUR LES CONJOINTS DE MÊME SEXE

Syndicat très militant et avant-gardiste dans les années 70, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) était demeurée silencieuse sur la notion de conjoints de même sexe. Elle reprend maintenant son combat pour une société plus juste et appuie les revendications du mouvement gai.

On a surtout entendu parler du dernier congrès de la CEQ pour la lutte entre la présidente sortante, Lorraine Pagé, et sa rivale, Nicole Frascadore.

Mais voilà que, n'eût été de ce résultat serré, les médias nationaux auraient peut-être parlé d'autres choses : la résolution concernant le «Projet de société». Ainsi, au cours de cette fin de semaine du 26 au 30 juin, plus de 800 délégués ont entériné une recommandation enjoignant à la CEQ de :

«défendre énergiquement» plusieurs valeurs sociales et démocratiques telles que l'égalité des hommes et des femmes, la laïcité de l'État, les libertés, etc. : le droit à l'égalité comme une condition nécessaire à l'exercice des libertés, ce qui implique : la protection contre toutes les formes de discrimination, notamment celles fondées sur l'âge et l'orientation sexuelle. Un autre amendement venait renforcer la première recommandation en y insérant la «reconnaissance des conjoints de même sexe».

Concrètement, le nouveau virage de la CEQ signifie que la centrale exercera des pressions auprès du gouvernement pour la reconnaissance officielle des conjoints de même sexe.

André C. Passiour  
Revue Fugues, août 97

### Canada

### Québec

#### PROGRAMME DE LOGEMENTS ADAPTÉS POUR AÎNÉS AUTONOMES (LAAA)

Un programme pour aider les personnes âgées à apporter des adaptations à leur domicile

- vous avez 65 ans ou plus
- vous avez de la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes à domicile

Vous pourriez être admissible à une aide financière pouvant atteindre 2 500 \$ pour la réalisation d'adaptations mineures dans votre logement ou votre maison afin que vous puissiez y vivre de façon autonome et sécuritaire le plus longtemps possible.

Cependant, vos revenus ne doivent pas dépasser les revenus maximums admissibles fixés dans le cadre du programme. À titre d'exemple, pour un couple ou deux personnes, ce revenu varie de 16 000 \$ à 22 000 \$ selon la région de résidence.

Pour en savoir davantage sur le programme LAAA ou pour vous procurer le guide de participation, veuillez communiquer avec la Société d'habitation aux numéros suivants :

Québec

sans frais partout ailleurs au Québec

(418) 643-7676

1 800 463-4315

Conformément à l'entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale, le programme LAAA est administré par la Société d'habitation du Québec. Les coûts en sont assumés à 75 % par le gouvernement du Canada et à 25 % par le gouvernement du Québec.



SCHL CMHC  
Question habitation, comptez sur nous

Société d'habitation du Québec



## VISITE D'UNE SYNDICALISTE SALVADORIENNE

Le 24 septembre dernier, lors de son assemblée générale annuelle, Solidarité Populaire Estrie recevait la syndicaliste Rosa Virginia Hernandez, coordonnatrice du Comité des femmes salvadoriennes (Comutras) de la Centrale des travailleurs démocratiques (CTD) du Salvador. Ana Maria d'Urbano du Centre international de solidarité ouvrière (Ciso) l'accompagnait.

**Entrée Libre** - Rosa Virginia, quand fut mise sur pied la première zone franche au Salvador?

**Rosa Virginia** - La première zone franche (voir tableau) à voir le jour et à permettre la création d'une zone de domination américaine au Salvador s'installa en 1970. À la fin de la guerre de *guérilla*, qui dura près de 20 ans, l'élaboration de nouvelles zones franches reprit de plus belle après les accords de paix. Dans ces zones, nous retrouvons en plus les *maquiladoras* et les *recintos fiscales* (voir tableau 1).

**E. L.** - Décrivez-nous les conditions de travail dans ces lieux?

**R.V.** - Les propriétaires, c'est-à-dire les sous-traitants, procèdent de la même manière que dans leurs pays. Les journées sont longues et difficiles pour les femmes : de 18 à 20 heures par jour avec un salaire minimum de 6.00 \$ pour 8 heures de travail; seulement 10 minutes d'arrêt pour le dîner; autorisation écrite pour se rendre aux toilettes 2 fois par jour; contrôle des grossesses à chaque mois; médicament pour avorter; avortements clandestins dans les toilettes; café très sucré et contenant un

médicament pour empêcher le sommeil; éclairage insuffisant; manque d'air; portes continuellement barrées; gardiens armés; etc.

**E. L.** - Qu'avez-vous fait pour lutter contre ces conditions inhumaines?

**R. V.** - Devant des situations aussi cruelles et des salaires aussi bas, les ouvrières ont lutté et ont



Rosa Virginia accompagnée d'Annick Métivier de S.P.E. et de Ana Maria du Ciso

réussi tant bien que mal à organiser un premier syndicat vers 1991-1992.

**E. L.** - Est-ce que les syndicats sont permis par la loi au Salvador?

**R. V.** - Oui, bien sûr. Dans mon pays, il existe un code du travail et une loi qui permet la formation et la présence de syndicats dans ces entreprises étrangères avides de profits. Mais les pressions chez la plupart des dirigeants de ces compagnies demeurent aussi fortes et la crainte des travailleuses de perdre leur emploi, aussi grande.

**E. L.** - Expliquez-nous, comment dans votre cas, il vous est difficile de militer comme syndicaliste?

**R. V.** - Dans l'usine où je travaillais, 60 filles ont été congédiées parce que nous nous sommes syndiquées. Avec l'aide de 200 autres sympathisantes, un mois de grève et la paralysie de l'usine pendant 10 heures, la propriétaire a finalement entrepris des pourparlers :

journées de grève payées, aucun congédiement, la réembauche des 60 filles congédiées; offre de 25,000 colonese pour chacune des dirigeantes syndicales qui ont refusé et repris leur travail. J'ai perdu mon emploi et je risque même la prison ou l'exil si je continue la lutte de cette façon.

**E. L.** - Avez-vous trouvé un emploi dans une autre *maquiladora*?

**R. V.** - Non, car les entreprises possèdent une liste noire de toutes celles qui ont été congédiées pour leur militantisme syndical. C'est la raison

pour laquelle je dois continuer dans la clandestinité mon travail d'organisation de comités de femmes dans les *maquiladoras*.

**E. L.** - Comment a réagi le gouvernement du président Armando Calderon Sol face aux injustices dont sont victimes ces compatriotes?

**R. V.** - Ce gouvernement ne nous a accordé aucun appui. Il n'a jamais voulu reconnaître dans quelles conditions travaillent ces femmes. «Elles ont toutes du travail; de quoi se plaignent-elles ? répète-t-il » Son rêve était que, d'ici l'an 1999, le Salvador soit considéré comme une unique zone franche. Ces femmes ont raison de craindre pour leur avenir puisque la mise sur pied de trois cents autres *maquiladoras*, prévue d'ici 3 ans, regroupera pour chacune d'entre elles pas moins de cinq à six milles femmes.

**E. L.** - Comment pouvons-nous vous aider?

**R.V.** - Il ne faut pas boycotter les articles fabriqués par ces grandes compagnies, car cela représente pour nous l'essentiel pour manger. La meilleure façon de garantir notre gagne-pain dans le respect et la dignité passe par les organisations syndicales. Mais cette année, une lueur d'espoir

brille à l'horizon. En effet, depuis les élections de mars 97, sur 88 députés salvadoriens élus, 50 sont de la gauche.

**E. L.** - Et comment voyez-vous cette lueur d'espoir?

**R. V.** - Le parlement, de concert avec la Fédération nationale des syndicats du Salvador, promulguera le 29 novembre Journée nationale des travailleuses dans les *maquiladoras*. Mais nous devons demeurer vigilantes, car la liste noire des militantes ouvrières syndicalistes va demeurer. Présentement, nous sommes à construire un Réseau de syndicats qui inclurait le Mexique, les Caraïbes et l'Amérique centrale.

**E. L.** - Merci pour cet entretien Rosa Virginia. Notre souhait le plus cher pour vous et ces femmes de courage, c'est que vienne de partout un vent de solidarité internationale qui vous permette de vivre à nouveau dans la lumière. Et merci pour votre passage parmi nous.

Propos recueillis par  
Louise Daigle

### SALVADOR

Langue : espagnol  
Population : 8 millions  
Monnaie : Colón (1\$ = 6 col.)  
Régime politique : présidentiel

## -- VOUS ET VOS DROITS --

### POUR QUELS MOTIFS PEUT-ON CHANGER DE NOM?

#### FAITS :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

En 1994, une dame prénommée Monique désire changer de nom. Elle s'adresse au directeur de l'état civil afin d'ajouter «Adréanne» à son prénom. Elle a 46 ans et a découvert que ce nouveau prénom cadrerait plus avec sa personnalité et lui permettrait davantage de s'épanouir que celui de « Monique ». Elle n'a jamais pu s'identifier à « Monique », ce prénom ayant toujours été pour elle un lourd fardeau. Depuis qu'elle a choisi le prénom «Adréanne», sa famille et son entourage l'utilise pour s'adresser à elle, même s'il ne figure sur aucun document officiel.

Le directeur de l'état civil a refusé le changement de nom puisque, selon lui, aucun motif sérieux n'a été démontré. La souffrance psychologique de la dame n'est pas, à son avis, un motif sérieux et le fait que l'usage de ce nouveau prénom soit répandu ne change rien. De plus, le directeur a rappelé l'importance de la stabilité du nom. N'étant pas d'accord avec la décision du directeur, la dame la soumet donc au tribunal.

#### QUESTION :

Doit-on permettre à la dame de changer son prénom?

#### DÉCISION :

Non, il n'y a pas lieu de changer la décision du directeur de l'état civil.

#### MOTIFS :

Le nom est quelque chose de très important puisqu'il permet d'individualiser les personnes par rapport aux membres d'une même famille ou encore par rapport à la société en général. La stabilité du nom est primordiale. C'est pourquoi un changement ne sera autorisé que pour un motif sérieux. Ce dernier doit être grave, valable ou important. Le tribunal ne trouve pas pertinent d'intervenir dans ce dossier puisque le directeur de l'état civil a déjà bien étudié la situation de la dame et ses motifs. Le directeur a émis une décision motivée et bien fondée. Il n'y a pas lieu de changer sa décision.

#### M<sup>e</sup> Micheline Plante, avocate

Centre communautaire juridique de l'Estrie  
225, rue King Ouest, bureau 234  
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8  
(819) 563-6122

Un roman d'Henri Lamoureux sur la lutte de classes

## L'AFFRONTEMENT

Pour les mordus et mordues de lecture, ce premier roman d'Henri Lamoureux, *L'affrontement*, conviendra bien aux froides journées d'automne qui viennent.

L'action se situe dans une sidérurgie de l'est de Montréal. À l'usine Continental Steel and Foundry, on respire depuis longtemps la poussière de fer, tellement dense que l'on a du mal à voir ceux avec qui on travaille. Les accidents de travail sont monnaie courante. Les hommes qui y travaillent tolèrent depuis trop longtemps une telle situation. Ils l'acceptent jusqu'au jour où l'un des leurs perd la vie dans le hangar 38. C'est le deuxième ouvrier à mourir depuis le début de l'année.

Cette fois-ci, les ouvriers ne laisseront pas la poussière retomber. Leurs demandes pour augmenter les mesures de sécurité se font de plus en plus pressantes. Lorsque certains employés sont mis à la porte pour avoir refusé de travailler dans des conditions aussi dangereuses, tous leurs confrères décident de faire la grève.

Ce livre raconte donc l'histoire d'une lutte à finir entre des ouvriers qui revendiquent le droit de travailler en sécurité et des patrons qui sont prêts à tout pour briser le mouvement de grève, même s'ils doivent recourir à des moyens plus ou moins honnêtes.

#### Inégalités d'hier encore présentes

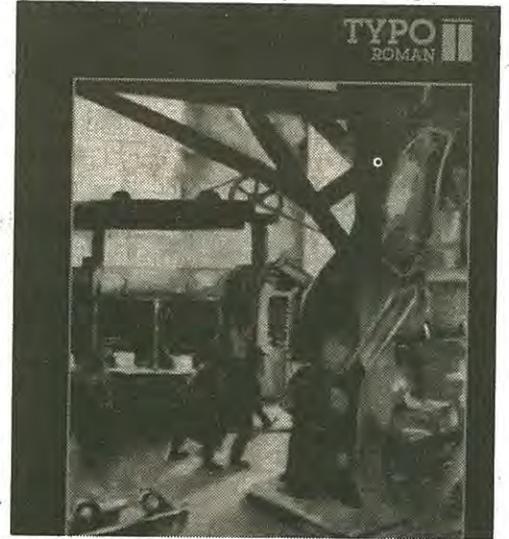
*L'affrontement*, même s'il a été publié pour la première fois en 1979, est toujours criant d'actualité.

L'auteur y pose un regard juste sur les conditions de vie de la classe ouvrière, sur les inégalités de notre société et sur les espoirs du monde ordinaire. De la colère et de l'enthousiasme au

début du conflit au sentiment de dépit qui anime les employés qui acceptent finalement les conditions de leur employeur, Henri Lamoureux nous fait vivre toutes les émotions que peuvent ressentir pleinement des ouvriers en grève.

Si ce roman nous touche tellement, même vingt ans plus tard, c'est peut-être parce que la situation n'a pas tellement changé au Québec. En fait, Henri Lamoureux aurait pu l'écrire hier. Qu'on le veuille ou non il est encore possible d'avoir un accident au travail et

d'en mourir. L'anti-syndicalisme est plus à la mode que jamais et il existe toujours une classe sociale dominante qui s'amuse à « frapper » sur la majorité des gens.



Ouvriers à l'oeuvre dans *La forge de l'usine Angus*.

Source : Toile de la couverture - Éva Gossage

*L'affrontement* nous permet donc d'ouvrir nos yeux sur tout ce qui se vit, encore aujourd'hui, dans bien des usines et chantiers du Québec. Il nous fait également apercevoir, sans détour, que les luttes sont parfois difficiles, qu'elles se mènent avec acharnement et qu'il est malheureusement impossible de toutes les gagner. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il faille abandonner.

#### Dominique Desautels

LAMOUREUX, Henri.  
*L'affrontement*. Éditions Typo,  
Montréal, 1995, p. 220

### LE MAIZE, LA MAISON DES JEUNES DE FLEURIMONT

Avis à tous ceux et celles âgés entre 12 et 18 ans qui ont un goût prononcé pour le divertissement!

**Le MAIZE, la maison des jeunes de Fleurimont est nouvellement déménagée.**

Eh oui! Elle est maintenant située au 2176, chemin Galvin (anciennement l'accommodation Louise à Fleurimont). Si tu as envie de participer à des tas d'activités comme l'impro, le théâtre, le basketball, les soirées vidéo ou autres, n'hésite pas à venir faire un tour. Une équipe d'animation est sur place pour t'écouter, te soutenir et, surtout, recevoir tes idées... À bientôt!

**Les heures d'ouverture du «MAIZE» sont les suivantes:**  
mercredi et jeudi : 18 h à 21 h - vendredi et samedi : 18 h à 22 h  
dimanche : 13 h à 17 h

Équipement de bureau  
**QWERT** ltée  
985, rue Galt ouest,  
Sherbrooke  
562-5079

SERVICE  
(RÉPARATION TOUTES MARQUES)  
VENTE  
LOCATION

SMITH  
CORONA



# Guérilla

En 1995, quatre jeunes gens de Sherbrooke, inspirés par la dernière campagne référendaire, décident à leur manière de s'engager et de former un groupe : *Guérilla*. Alliant une musique agressive et un rap syncopé, celui-ci se décrit comme un groupe rap-métal. Très vite, il s'est imposé sur la scène sherbrookoise et c'est l'un des premiers groupes québécois à offrir ce genre de compositions exclusivement en français.

Leur but est sans prétention, disent-ils. Pour eux, la musique demeure un moyen pour informer les jeunes des problèmes sociaux auxquels ils sont confrontés dans leur quoti-

appuyons le texte qui date de 27 ans car nous le considérons encore actuel même si nous sommes contre son action violente. C'était et ça demeure une lutte historique. » Indépen-

noncent les situations d'injustice dont souffrent les jeunes et qui trop souvent les marginalisent. Plusieurs questions sociales contemporaines y sont successivement abordées : les coupures gouvernementales, la culture, la langue, le débat sur la peine de mort, et cette autre, bien locale, la présence policière au centre-ville et dans les parcs à Sherbrooke.

Leur chanson *La cible* se retrouvera sur une compilation en Europe intitulée *Amnestia* avec des groupes comme *Lofofora*, *Ludwig Von 88*, *Mokoka* et plusieurs autres. Les profits de ce projet seront remis aux familles des prisonniers politiques basques.

### Et la suite

Le groupe *Guérilla* a remporté le prix Découverte Musique Plus, le 16 octobre dernier dans le cadre du concours Poliwoog (septième édition). Un clip sera réalisé par la compagnie *Spike Film*. De plus, il a donné de nombreux

pays sans le recours aux armes. Dénoncer et agir n'enlèvent rien à leur popularité.

Par Patrice Côté et Louise Daigle

Guérilla/Janick Lavoie  
139, Alexandre, Sherbrooke  
J1H 4S5  
Tél. : (819) 562-1578  
Fax. : (819) 829-1339  
Courrier électronique :  
goldorak@interlinx.qc.ca  
Site Web : <http://www.interlinx.qc.ca/~goldorak/guerilla.htm>



Stéphane Mackenzie, Janick Lavoie, Pascal Larrivée et Ghislain Fecteau du groupe Guérilla.

Source : Franz Gauthier

dien. Ils ont choisi une musique agressive car c'est une musique qui dérange et brasse les idées. Pendant leurs spectacles, les jeunes se permettent de défouler en s'associant à leurs paroles assez contestataires.

dantistes ils sont mais ils considèrent que les meilleurs arguments pour l'indépendance viennent ironiquement du côté des fédéralistes. On n'a qu'à écouter *Le Cas G.B.* (Guy Bertrand) pour s'en convaincre.

### Une « toune » populaire

La « toune » qui les a fait connaître est l'adaptation des paroles du *Manifeste du Front de Libération du Québec de 1970*. « Nous

### Dénonciation des injustices sociales

Leur premier album indépendant intitulé *Manifeste*, comporte des textes particulièrement politisés et revendicateurs qui dé-

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$  
Institutions, organismes 20 \$  
Le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \_\_\_\_\_ \$ pour \_\_\_\_\_ abonnement(s) adressé à :

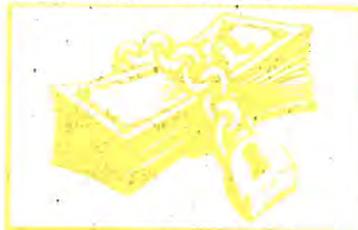
#### Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_



LE FINANCEMENT  
DES  
GROUPES  
POPULAIRES



La Ligue des droits et libertés section Estrie présente le film

«L'arbre qui dort rêve à ses racines»

Deux amies, Michka, juive de Tunisie, et Nadine, arabe du Liban, racontent le chemin de leur adaptation évoquant, entre autres, leurs relations avec les Québécois et Québécoises ou avec d'autres personnes immigrantes.

Le visionnement sera suivi d'une discussion.

MERCREDI, 12 NOVEMBRE  
13 H 30

à la bibliothèque  
Éva Sénécal, salle 4  
450, rue Marquette

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la semaine québécoise de la citoyenneté qui se déroule du 7 au 14 novembre.

URGENT!

Recherchons équipiers et équipières pour :

- Rédaction
- Photos
- Enquêtes
- Montage

Se joindre à l'équipe d'*Entrée Libre* permet de s'impliquer humainement dans le quartier.

Contactez-nous : 821-2270